

Pour l'arrêt des expulsions, la production massive de logements sociaux et contre le logement cher APPEL CITOYEN !

À l'initiative de l'association BOUGE TOIT

Et à l'appel de : ASTI, UD CGT, Cimade, CNT, Confédération syndicale des familles,
Europe Ecologie/ Les Verts, Front de gauche, FSU, Les Inclassables de Prades, LDH,
NPA, PCF, Repaires, RESF, Solidaires, SUD-Education

Manifestons le 12 mars

**Départ 14h de l'Ecole du Jasmin
École maternelle réquisitionnée depuis début Février
pour loger 4 familles
Rue Vieilledent (à côté de la Casa Musicale)**

Cette année encore, le 15 mars sonne la fin de la trêve hivernale, la reprise des expulsions sans relogement, expulsions qui sont en hausse de 50% depuis 2002...

Les locataires et les accédant-e-s modestes sont accablé-e-s par la flambée des prix. La production de logements sociaux reste à un niveau très faible, sans compter les démolitions et ventes imposées par le gouvernement. La marchandisation des logements sociaux est en cours et le statut des locataires HLM est désormais menacé.

La loi Boutin a divisé par trois les délais d'expulsion

La loi Hortefeux, (LOPPSI2) permet au Préfet d'expulser en 48h les occupant-e-s d'habitat « hors norme », sans l'avis du juge, et de détruire leurs habitations. Environ 200 000 personnes sont concernées. Même les ménages reconnus prioritaires par la loi DALO (Droit Au Logement Opposable) sont mis à la rue, alors que les Préfets doivent les loger.

Nous attendons du Conseil Général et de tous les élus locaux (Maires et Président de la communauté d'agglomération) qu'ils mettent tous les logements disponibles des HLM départementaux à la disposition des sans-logis ou mal-logés, sans obligation de ressources.

Nous attendons du Préfet des P.O qu'il use de son droit de réquisition sur quelques-uns des 4 000 logements vacants sur Perpignan et que des opérations de réhabilitation soient engagées.

Ils peuvent apporter ainsi un début de réponse au problème du logement social, crucial dans notre département.